

États financiers consolidés de

LA MARCHE DES DIX SOUS DU CANADA

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 31 mars 2025



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de La Marche des dix sous du Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de La Marche des dix sous du Canada (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2025;
- l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « **Fondement de l'opinion avec réserve** » de notre rapport de l'auditeur, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 mars 2025, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes de bienfaisance, l'entité tire des produits de dons de bienfaisance dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, la vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'entité.

Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants :

- des actifs à court terme présenté dans les états consolidés de la situation financière au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024;
- des produits tirés de la philanthropie et des subventions non gouvernementales ainsi que de l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges présentés dans les états consolidés des résultats pour les exercices clos le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024;



Page 2

- des soldes de fonds non affectés, à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, présentés dans les états consolidés de l'évolution des soldes de fonds pour les exercices clos le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024;
- de l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges présenté dans les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024.

Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;



Page 4

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

KPMG A. K. S. / S. E. N. C. R. L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 22 juillet 2025

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

État consolidé de la situation financière

Au 31 mars 2025, avec informations comparatives pour 2024

	2025	2024
Actif		
Actifs à court terme		
Trésorerie et trésorerie affectée (note 3)	22 772 201 \$	20 115 958 \$
Débiteurs (note 4)	7 119 813	6 617 007
Montant à recevoir de la Société d'habitation à but non lucratif (la « SHBNL ») de la Marche des dix sous du Canada [note 5 a)]	172 088	121 738
Charges payées d'avance	618 279	855 849
	<u>30 682 381</u>	<u>27 710 552</u>
Placements affectés (note 6)	15 756 501	15 481 772
Immobilisations (note 7)	18 236 940	18 840 742
	<u>64 675 822 \$</u>	<u>62 033 066 \$</u>

Passif et soldes de fonds

Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	11 856 797 \$	11 840 142 \$
Subventions de programmes inutilisées et produits reportés (note 9)	3 861 533	3 687 460
Avances gouvernementales	10 790 436	8 173 255
	<u>26 508 766</u>	<u>23 700 857</u>
Subventions d'immobilisations reportées (note 10)	495 019	643 127
Total du passif	27 003 785	24 343 984
Soldes de fonds		
Fonds grevés d'une affectation interne		
Fonds investis dans des immobilisations corporelles	17 741 921	18 197 615
Réserve de fonctionnement [note 11 a)]	12 516 207	10 734 422
Réserve au titre des infrastructures [note 11 b)]	3 698 416	4 688 337
Réserve au titre des occasions stratégiques [note 11 c)]	3 715 493	4 068 708
	<u>37 672 037</u>	<u>37 689 082</u>
Engagements (note 13)		
	<u>64 675 822 \$</u>	<u>62 033 066 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,

_____, présidente du conseil d'administration

_____, président du comité de risque et d'audit

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

État consolidé des résultats

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives pour 2024

						2025	2024
	Fonds d'administration	Fonds investis dans des immobilisations corporelles et incorporelles	Réserve de fonctionnement	Réserve au titre des infrastructures	Réserve au titre des occasions stratégiques	Total	Total
Produits							
Subventions gouvernementales	125 172 382 \$	201 429 \$	– \$	– \$	– \$	125 373 811 \$	118 573 372 \$
Frais relatifs aux services	39 063 240	–	–	–	–	39 063 240	37 282 626
Philanthropie et subventions non gouvernementales	6 234 738	–	–	–	–	6 234 738	7 031 331
Produits tirés des placements et autres produits (note 6)	2 722 563	–	784 377	153 600	206 425	3 866 965	3 031 561
Profit sur l'échange d'immobilisations (note 17)	–	–	–	–	–	–	14 996 566
	173 192 923	201 429	784 377	153 600	206 425	174 538 754	180 915 456
Charges							
Programmes de mission							
Services de soutien communautaire	120 337 415	–	–	–	–	120 337 415	114 144 988
Programmes d'adaptation des habitations et des véhicules (note 16)	15 978 012	–	–	–	–	15 978 012	15 440 599
Acquisition de compétences et emploi	16 943 923	–	–	–	–	16 943 923	17 626 853
Recherche et évaluation	551 188	–	–	–	–	551 188	708 111
Intervention et campagnes	421 649	–	–	–	–	421 649	545 076
	154 232 187	–	–	–	–	154 232 187	148 465 627
Philanthropie	3 934 633	–	–	–	–	3 934 633	3 478 605
Frais d'administration	13 979 127	–	49 568	1 143 521	559 640	15 731 856	14 486 817
Amortissement des immobilisations (note 7)	–	657 123	–	–	–	657 123	659 798
Perte de valeur des immobilisations incorporelles (note 15)	–	–	–	–	–	–	1 413 751
	172 145 947	657 123	49 568	1 143 521	559 640	174 555 799	168 504 598
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 046 976 \$	(455 694) \$	734 809 \$	(989 921) \$	(353 215) \$	(17 045) \$	12 410 858 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

État consolidé de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives pour 2024

	Fonds grevés d'une affectation interne					2025	2024
	Fonds d'administration	Fonds investi dans des immobilisations corporelles	Réserve de fonctionnement	Réserve au titre des infrastructures	Réserve au titre des occasions	Total	Total
Soldes de fonds, à l'ouverture de l'exercice	– \$	18 197 615 \$	10 734 422 \$	4 688 337 \$	4 068 708 \$	37 689 082 \$	25 278 224 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 046 976	(455 694)	734 809	(989 921)	(353 215)	(17 045)	12 410 858
Achat d'immobilisations	–	53 321	(53 321)	–	–	–	–
Subventions d'immobilisations reportées	–	(53 321)	53 321	–	–	–	–
Virements interfonds							
Virement vers la réserve de fonctionnement	(1 046 976)	–	1 046 976	–	–	–	–
Soldes de fonds, à la clôture de l'exercice	– \$	17 741 921 \$	12 516 207 \$	3 698 416 \$	3 715 493 \$	37 672 037 \$	37 689 082 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

LA MARCHE DES DIX SOUS DU CANADA

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives pour 2024

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(17 045) \$	12 410 858 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	657 123	659 798
Perte liée à la cession d'immobilisations incorporelles	–	1 413 751
Profit sur l'échange d'immobilisations	–	(14 996 566)
Amortissement des subventions d'immobilisations reportées	(201 429)	(181 507)
Variation des pertes latentes sur des placements affectés (note 6)	159 919	722 057
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(502 806)	(938 663)
Montant à recevoir de la SHBNL	(50 350)	66 816
Charges payées d'avance	237 569	(312 686)
Créditeurs et charges à payer	16 656	408 807
Subventions de programmes inutilisées et produits reportés	174 073	580 321
Avances gouvernementales	2 617 181	2 927 199
	3 090 891	2 760 185
Activités de financement		
Réception de subventions d'immobilisations reportées	53 321	113 243
Activités d'investissement		
Achat de placements affectés, montant net	(434 648)	431 649
Achat d'immobilisations	(53 321)	(113 243)
	(487 969)	318 406
Augmentation de la trésorerie et de la trésorerie affectée	2 656 243	3 191 834
Trésorerie et trésorerie affectée à l'ouverture de l'exercice	20 115 958	16 924 124
Trésorerie et trésorerie affectée à la clôture de l'exercice	22 772 201 \$	20 115 958 \$
Représenté par :		
Trésorerie non affectée	22 460 588 \$	19 804 737 \$
Trésorerie affectée	311 613	311 221
	22 772 201 \$	20 115 958 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 mars 2025

1. Raison d'être de l'organisme

La Marche des dix sous du Canada (la « MDSC ») est un organisme de bienfaisance national enregistré qui s'engage à soutenir l'équité, à renforcer l'autonomie et à créer un véritable changement qui aidera les plus de huit millions de personnes atteintes d'un handicap au Canada à profiter pleinement de la richesse de leur vie.

L'organisme a évolué depuis ses débuts en 1951, année où la Fondation canadienne de la poliomyélite a été constituée en vue d'éliminer la polio. Lorsqu'elle a été reconstituée en tant qu'organisme comptant des membres provenant de l'ensemble du Canada, le conseil d'administration d'origine situé en Ontario a fondé l'organisme ontarien, soit la Rehabilitation Foundation for Poliomyelitics and the Orthopedically Disabled, connue sous le nom de La Marche des dix sous de l'Ontario (la « MDSO ») et constituée en 1957. La dénomination sociale de l'organisme a été par la suite changée pour Rehabilitation Foundation for the Disabled. En mai 2013, l'organisme sans but lucratif a été constitué sous le régime fédéral sous la dénomination La Marche des dix sous du Canada (la « MDSC »), la MDSO a cessé d'exister en tant qu'entité provinciale, et la filiale préexistante, La Marche des dix sous du Canada, a été enregistrée sous la dénomination Fondation de la Marche des dix sous du Canada. La MDSC exerce actuellement toutes les activités, et la Fondation de la Marche des dix sous du Canada demeure inactive.

Ces états financiers consolidés comprennent les actifs, les passifs, les produits et les charges de la MDSC et de la Fondation de la Marche des dix sous du Canada. La direction a choisi comme méthode comptable de fournir par voie de notes les informations concernant les autres organismes contrôlés, tel qu'il est mentionné à la note 5. Les actifs, les passifs, les produits et les charges de ces entités ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés.

La MDSC est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), et elle est par conséquent exonérée d'impôt sur le résultat.

Les programmes de la MDSC comprennent les éléments suivants :

- a) Les Services de soutien communautaire – Services essentiels visant à aider les personnes souffrant de handicaps ou de traumatisme crânien à vivre de façon autonome chez elles et dans la collectivité, notamment les services d'auxiliaires dans la communauté, les services de logement supervisé, les services d'aide aux personnes atteintes d'un traumatisme crânien, le programme Après un AVC et les Cliniques médicales du Nord.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

1. Raison d'être de l'organisme (suite)

- b) Les programmes d'acquisition de compétences et d'emploi – Programmes et services favorisant un développement sain, l'intégration dans la communauté, l'emploi et la sécurité financière pour les personnes atteintes de handicaps et leur famille, et ce, à toutes les étapes de leur vie. Les programmes comprennent des programmes d'acquisition de compétences et de soutien à la transition pour les enfants et les jeunes, des programmes virtuels d'acquisition de compétences, des services d'évaluation spécialisés, des formations axées sur des compétences professionnelles, des services de placement en emploi ainsi que de la formation et du soutien technologiques.
- c) Les Programmes d'adaptation des habitations et des véhicules – Programmes visant à aider les personnes qui ont un handicap et les aînés à optimiser leur sécurité et leur autonomie grâce à des subventions gouvernementales destinées à accroître l'accessibilité à leur habitation et/ou à leur véhicule au moyen de rénovations et de modernisations.
- d) La Recherche et l'évaluation – Initiatives et projets spéciaux visant à comprendre les besoins et les expériences des personnes atteintes de handicaps et à éclairer la conception et l'amélioration continue de programmes et services à forte incidence axés sur les personnes.
- e) Le programme Intervention et campagnes – Programmes et activités dont l'objectif est de faire progresser la vision de la MDSC d'une société inclusive et sans obstacles, y compris des interventions menées par l'organisme et les clients visant la promotion de lois, de politiques et de financement qui accroissent l'équité et les possibilités pour les personnes vivant avec un handicap et qui améliorent la qualité de vie de celles-ci.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de Comptables professionnels agréés du Canada*.

a) Comptabilisation des produits

La MDSC a recours à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les subventions gouvernementales et non gouvernementales, les frais relatifs aux services et les autres produits sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et reportés jusqu'à ce qu'ils soient gagnés. Les subventions gouvernementales liées aux immobilisations sont reportées et amorties au même taux que les immobilisations connexes.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

a) Comptabilisation des produits (suite)

Les subventions de programmes inutilisées et les produits reportés représentent des fonds reçus à l'égard de programmes spécifiques, mais n'ayant pas encore été dépensés.

Les produits tirés de la philanthropie comprennent les produits tirés du publipostage direct, des fondations, de Centraide, des campagnes communautaires, des événements spéciaux, des jeux de bienfaisance, des legs et des autres dons, et ils sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus, ou lorsqu'ils sont à recevoir lorsque le montant à recevoir peut être estimé raisonnablement et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les promesses de don sont uniquement comptabilisées à titre de produits lorsque le don connexe est reçu.

Les produits tirés des placements sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. Les instruments financiers cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti, sauf si la direction a choisi de les comptabiliser à la juste valeur. La MDSC a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés relativement à l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés relativement à leur acquisition et des coûts de financement, qui sont amortis selon le mode linéaire.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation annuel à la clôture d'un exercice s'il existe des indications d'une dépréciation. Lorsqu'il existe des indications de dépréciation, la MDSC détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le montant prévu ou le calendrier des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif financier. Dans l'affirmative, la valeur comptable de l'actif financier est réduite au montant le plus élevé entre la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif financier et la valeur de réalisation attendue par la MDSC à l'égard de tout bien affecté en garantie. Si des événements et des circonstances viennent à changer au cours de périodes futures, la perte de valeur connexe est reprise jusqu'à concurrence de l'amélioration dans la mesure où elle ne vient pas dépasser la valeur comptable initiale.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Instruments financiers (suite)

Les placements affectés comprennent les fonds communs, qui sont évalués en fonction de la valeur des parts fournie par l'administrateur des fonds et représentent la quote-part de la MDSC des actifs nets sous-jacents selon leur juste valeur établie en fonction des cours de clôture des marchés. La variation de l'écart entre la juste valeur et le coût des placements à l'ouverture et à la clôture de chaque exercice est reflétée à l'état consolidé des résultats.

La valeur comptable de la trésorerie et de la trésorerie affectée, des débiteurs, du montant à recevoir de la SHBNL, des créditeurs et charges à payer et des avances gouvernementales se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers.

À moins d'avis contraire, la direction est d'avis que la MDSC n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt, de change, de marché ou de crédit important découlant des instruments financiers.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et le terrain est comptabilisé au coût réputé. L'amortissement est comptabilisé selon les modes et les taux annuels suivants, qui devraient amortir le coût net des immobilisations sur leur durée de vie utile estimative.

Immobilisations	Mode	Taux
Bâtiments	Amortissement dégressif	5 %
Matériel, équipement, matériel informatique et logiciels	Mode linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Mode linéaire	Échéance du loyer connexe

Le seuil de comptabilisation à l'actif pour les immobilisations est fixé à 5 000 \$. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la MDSC de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

LA MARCHE DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Services bénévoles

Des bénévoles consacrent un nombre d'heures significatif à aider la MDSC à assurer la prestation de ses services et son administration, ainsi que les activités de son conseil d'administration et ses activités de services-conseils. Étant donné qu'il est difficile d'établir la juste valeur de ces services bénévoles, ceux-ci ne sont pas comptabilisés au sein des états financiers consolidés.

e) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les soldes nécessitant un certain degré d'estimations et d'hypothèses comprennent l'évaluation des placements, de la correction de valeur pour créances douteuses, des charges à payer et de l'amortissement des immobilisations.

3. Trésorerie et trésorerie affectée

La trésorerie et la trésorerie affectée comprennent une trésorerie affectée à des campagnes de philanthropie par l'entremise d'activités de bingo et de loterie de 311 613 \$ (311 221 \$ en 2024).

4. Débiteurs

	2025	2024
Frais relatifs aux services	5 292 427 \$	3 292 890 \$
Coût recouvrable au titre des biens	388 659	711 961
Taxe de vente harmonisée	469 676	306 091
Frais relatifs aux programmes	12 812	1 246 194
Autres	956 239	1 059 871
	7 119 813 \$	6 617 007 \$

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

5. Organismes contrôlés

La MDSC contrôle les organismes suivants, qui ne sont pas consolidés au sein des présents états financiers consolidés :

- a) La Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous du Canada (la « SHBNL »)

La Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous de l'Ontario, maintenant connue sous le nom de SHBNL, était auparavant enregistrée au niveau provincial, et elle a été constituée en société sans capital social par la MDSC le 2 juin 1992. L'organisme a reçu une approbation de prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en mai 2013.

La SHBNL a été constituée afin de fournir et d'exploiter des logements supervisés accessibles et abordables principalement pour les personnes qui ont des handicaps physiques. La SHBNL est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), et elle est par conséquent exonérée d'impôt sur le résultat.

Les états financiers de la SHBNL sont préparés conformément aux conventions comptables prescrites applicables aux programmes d'habitation à but non lucratif provinciaux et fédéraux, comme le stipulent les lignes directrices établies par la municipalité régionale de Halton, fondatrice principale de celle-ci.

La MDSC nomme tous les membres du conseil d'administration de la SHBNL et, par conséquent, elle exerce un contrôle sur cette dernière.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

5. Organismes contrôlés (suite)

- a) La Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous du Canada (la « SHBNL ») (suite)

Les transactions conclues avec la SHBNL au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

- i) La SHBNL a versé un montant de 8 736 \$ (8 736 \$ en 2024) à la MDSC en contrepartie de services offerts relativement aux immeubles de la SHBNL, autres que l'immeuble Jean and Howard Caine Apartments. En effet, la MDSC ne se fait pas rembourser la valeur des services qu'elle offre à l'égard de ce dernier.
- ii) La MDSC loue une partie des locaux de la SHBNL et verse un loyer à celle-ci. Le total des charges s'est établi à 56 748 \$ (83 917 \$ en 2024).
- iii) Au cours de l'exercice, la MDSC a versé un montant de 117 813 \$ (néant en 2024) à la SHBNL au titre des coûts des services publics pour les lieux de prestation de services. Ce montant a été financé dans le cadre du soutien à la prestation de services de la MDSC.

Le montant à recevoir de la SHBNL s'établit comme suit :

	2025	2024
En 2018, la SHBNL a signé avec la MDSC un billet visant un prêt de 75 000 \$ afin de soutenir l'agrandissement de l'immeuble Standing Oaks à Sarnia. Le prêt est remboursable à vue et porte intérêt sur une base annuelle au taux préférentiel majoré de 1 %, mais le solde du capital et des intérêts courus est remboursable au plus tard le 31 mars 2034.	51 050 \$	57 000 \$
En 2010, la SHBNL a signé avec la MDSC un billet visant un prêt de 251 000 \$ afin d'acquérir un terrain et un immeuble à Sudbury, en Ontario. Le prêt est remboursable à vue et porte intérêt sur une base annuelle au taux préférentiel majoré de 1 %, mais le prêt est remboursable au plus tard le 31 mars 2034.	93 783	106 621
Intérêts à recevoir sur le billet de Sudbury	13 955	13 955
Loyer à payer	–	(53 600)
Montants à recevoir de (à payer à) la SHBNL relativement à des charges diverses	13 300	(2 238)
	<u>172 088 \$</u>	<u>121 738 \$</u>

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

5. Organismes contrôlés (suite)

- a) La Société d'habitation à but non lucratif de la Marche des dix sous du Canada (la « SHBNL ») (suite)

Les tableaux suivants présentent un résumé de l'information financière extraite des états financiers de la SHBNL, qui n'est pas incluse dans les présents états financiers consolidés de la MDSC.

	2025	2024
Actifs à court terme	1 300 976 \$	1 020 480 \$
Immobilisations	10 673 711	10 999 976
	11 974 687 \$	12 020 456 \$
Passifs à court terme	719 391 \$	646 310 \$
Emprunts hypothécaires – à long terme	1 708 643	2 091 235
Apports de capital reportés	8 454 804	8 328 771
	10 882 838	11 066 316
Soldes de fonds	1 091 849	954 140
	11 974 687 \$	12 020 456 \$
	2025	2024
Produits	1 991 313 \$	1 786 120 \$
Charges, y compris l'amortissement de 657 763 \$ (624 164 \$ en 2024)	1 894 477	1 798 364
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	96 836 \$	(12 244) \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)		
Activités de fonctionnement	478 210 \$	251 627 \$
Activités de financement	79 269	(180 423)
Activités d'investissement	(320 334)	(81 223)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie	237 145 \$	(10 019) \$

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

5. Organismes contrôlés (suite)

- b) Rehabilitation Foundation for Disabled Persons Incorporated, U.S. (« RFDP, U.S. »)

RFDP, U.S. était un organisme de bienfaisance enregistré aux États-Unis dont les objectifs concordaient avec ceux de la MDSC. La MDSC nommait tous les membres du conseil d'administration de RFDP, U.S. et, par conséquent, elle exerçait un contrôle sur cette dernière.

Les activités financières de RFDP, U.S. n'étaient pas significatives par le passé pour la MDSC, et c'est pourquoi elles n'ont pas été consolidées dans les présents états financiers.

RFDP, U.S. a été officiellement dissoute au cours de l'exercice considéré.

- c) Stroke Recovery Association of British Columbia (l'« Association »)

L'Association a été constituée en vertu de la *Societies Act* de la Colombie-Britannique le 11 juin 1976; elle est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et est par conséquent exonérée d'impôt sur le résultat. L'Association a pour mandat de fournir des services de rétablissement après un accident vasculaire cérébral dans l'ensemble de la province de la Colombie-Britannique.

Jusqu'au 31 mars 2025, la MDSC nommait la majorité des membres du conseil d'administration de l'Association et, par conséquent, elle était considérée comme exerçant un contrôle sur cette dernière. Depuis le 1^{er} avril 2025, la MDSC n'est plus représentée au conseil et, de ce fait, elle n'exerce plus de contrôle sur l'Association.

Les transactions conclues avec l'Association au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

- i) Le total des dons et des legs de la MDSC à l'Association s'est établi à 79 630 \$ (47 300 \$ en 2024).
- ii) La MDSC loue une partie des locaux de l'Association et verse un loyer à celle-ci. Le total des charges s'est établi à 23 829 \$ (59 933 \$ en 2024).
- iii) Au cours de l'exercice, l'Association a payé un montant de 186 633 \$ (122 237 \$ en 2024) à la MDSC à l'égard de salaires administratifs et d'avantages sociaux.
- iv) Au cours de l'exercice, l'Association a payé un montant de 47 393 \$, et avait un montant accumulé de 32 330 \$ qui restait à payer au 31 mars 2025, pour un total de 79 723 \$ (47 300 \$ en 2024) à la MDSC à l'égard de services professionnels rendus.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

5. Organismes contrôlés (suite)

c) Stroke Recovery Association of British Columbia (l'« Association ») (suite)

Au 31 mars 2025, la MDSC avait un montant net de 32 330 \$ à payer à l'Association (néant en 2024).

Les tableaux suivants présentent un résumé de l'information financière extraite des états financiers de l'Association.

	2025	2024
Actifs à court terme	565 544 \$	657 424 \$
	565 544 \$	657 424 \$
Passifs à court terme	53 402 \$	38 549 \$
Produits reportés	411 293	518 026
	464 695	556 575
Soldes de fonds	100 849	100 849
	565 544 \$	657 424 \$
Produits	583 726 \$	543 838 \$
Charges	583 726	506 175
Excédent des produits par rapport aux charges	– \$	37 663 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) Activités de fonctionnement	(125 459) \$	47 599 \$
Entrées (sorties) nettes de trésorerie	(125 459) \$	47 599 \$

LA MARCHE DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

6. Placements affectés

	2025		2024	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Fonds communs – réserve au titre des occasions stratégiques	3 244 093 \$	3 299 639 \$	3 120 797 \$	3 108 473 \$
Fonds communs – réserve au titre des infrastructures	1 648 179	1 662 886	2 333 386	2 320 684
Fonds communs – fonds d'administration	10 534 408	10 793 976	9 857 686	10 052 615
	15 426 680 \$	15 756 501 \$	15 311 869 \$	15 481 772 \$

Les profits et pertes latents sur les placements affectés sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements et autres produits dans l'état consolidé des résultats, et répartis entre les fonds grevés d'une affectation interne.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025, la variation des pertes (profits) latents sur les placements affectés s'établissait comme suit :

Réserve au titre des occasions stratégiques	67 871 \$	(261 613) \$
Réserve au titre des infrastructures	27 409	310 387
Réserve de fonctionnement	64 639	673 283
	159 919 \$	722 057 \$

7. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2025	2024
			Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	7 079 758 \$	– \$	7 079 758 \$	7 079 758 \$
Bâtiments	9 820 901	29 250	9 791 651	9 793 353
Matériel, équipement, matériel informatique et logiciels	4 226 693	2 976 903	1 249 790	1 851 603
Améliorations locatives	229 505	113 764	115 741	116 028
	21 356 857 \$	3 119 917 \$	18 236 940 \$	18 840 742 \$

LA MARCHE DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

7. Immobilisations (suite)

Le coût total des immobilisations acquises au cours de l'exercice s'est établi à 53 321 \$ (16 949 202 \$ en 2024), et il a été financé au moyen de subventions d'équipement de 53 321 \$ (113 243 \$ en 2024).

Les charges d'amortissement pour l'exercice ont totalisé 657 123 \$ (659 798 \$ en 2024), dont une tranche de 201 429 \$ (181 507 \$ en 2024) est liée aux immobilisations financées par le gouvernement.

8. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent des sommes à remettre à l'État de 2 719 341 \$ (2 145 872 \$ en 2024) à l'égard des cotisations sociales, qui sont toutes à court terme.

9. Subventions de programmes inutilisées et produits reportés

La MDSC reçoit des gouvernements et d'autres sources de financement des fonds dont l'utilisation est restreinte à certains projets ou programmes. Les subventions de programmes inutilisées, autres que les subventions gouvernementales, représentent les fonds inutilisés relativement à des projets en cours à la clôture de l'exercice. Ces programmes exercent leurs activités de manière à se maintenir au seuil de rentabilité, et tout excédent des charges par rapport aux produits est financé à partir des dons ou des services tarifés ou encore reporté contre les subventions de fonctionnement annuelles. Étant donné la nature restrictive de ces subventions, tous les fonds excédentaires des programmes achevés sont retournés à leur source d'origine, ou encore intégrés aux produits généraux après que la MDSC a reçu l'approbation pertinente.

La MDSC a reçu plusieurs dons affectés à des fins particulières provenant de successions de donateurs, et ces dons sont inclus aux produits reportés. Ces apports sont reportés jusqu'à ce qu'ils soient dépensés selon les instructions laissées par le donateur.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

10. Subventions d'immobilisations reportées

Le tableau suivant présente en détail les apports reçus à l'égard des achats d'immobilisations ainsi que l'amortissement de ces soldes.

	2025	2024
Solde à l'ouverture de l'exercice	643 127 \$	711 391 \$
Apports reçus	53 321	113 243
Montants comptabilisés à titre de produits	(201 429)	(181 507)
Solde à la clôture de l'exercice	495 019 \$	643 127 \$

11. Fonds grevés d'une affectation interne

Par l'entremise de son conseil d'administration, la MDSC a affecté certains soldes de fonds grevés d'une affectation interne à titre de réserve à des fins particulières. Certaines charges incluses dans l'état consolidé des résultats ont été comptabilisées dans les fonds grevés d'une affectation interne conformément à leur utilisation prévue par le conseil d'administration. Les fonds liés à cette réserve seront investis dans des placements à long terme, et les produits tirés de ces placements seront réinvestis dans la réserve et les fonds destinés aux placements affectés connexes.

Ces fonds et leur affectation prévue sont décrits ci-dessous :

a) Réserve de fonctionnement

La réserve de fonctionnement doit servir à maintenir la prestation des programmes de base dans les secteurs où les besoins sont les plus criants, d'après les recommandations fournies par le comité des finances et le conseil d'administration.

Le montant minimal de 10 000 000 \$ affecté (10 000 000 \$ en 2024) est suffisant pour assurer la continuité de l'exploitation et la prestation des programmes malgré des changements temporaires ou à long terme du contexte financier. La réserve de fonctionnement joue un rôle actif et elle sera passée en revue et ajustée en réaction aux changements internes et externes.

La réserve de fonctionnement ne doit pas remplacer une perte de financement permanente ni éliminer un manque à gagner récurrent dans le budget. La MDSC souhaite que la réserve de fonctionnement soit reconstituée dans un délai raisonnablement court au moyen de l'excédent des produits par rapport aux charges dans l'exercice suivant.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

11. Fonds grevés d'une affectation interne (suite)

a) Réserve de fonctionnement (suite)

Le montant minimal visé pour la réserve de fonctionnement sera réévalué tous les cinq ans et confirmé chaque année lors de l'approbation du budget annuel présenté au comité des finances du conseil d'administration et inclus dans la présentation régulière de l'information financière.

b) Réserve au titre des infrastructures

La réserve au titre des infrastructures est constituée de fonds disponibles pour la réparation des immeubles de la MDSC et de ses locaux loués lorsqu'il n'y a pas d'autres sources de financement disponibles. En outre, cette réserve doit servir à soutenir des initiatives de renforcement des capacités et à accroître l'efficacité des activités de la MDSC au moyen de l'amélioration de l'infrastructure technologique.

Le montant visé pour la réserve au titre des infrastructures est de 3 000 000 \$ (3 000 000 \$ en 2024).

c) Réserve au titre des occasions stratégiques

Le conseil d'administration a grevé ces fonds d'une affectation interne afin de promouvoir la mission de la MDSC et de renforcer sa capacité organisationnelle au moyen d'initiatives ciblées.

Le montant visé pour la réserve au titre des occasions stratégiques est de 4 000 000 \$ (4 000 000 \$ en 2024).

d) Virements interfonds

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé le virement d'un montant de 1 046 976 \$ (6 551 \$ en 2024) depuis le fonds d'administration vers la réserve de fonctionnement.

LA MARCHE DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

12. Facilité de crédit

- a) La MDSC a conclu une convention de crédit pour obtenir une marge de crédit de 4 000 000 \$ (4 000 000 \$ en 2024) et une facilité sous la forme d'une lettre de crédit de 100 000 \$ (100 000 \$ en 2024), garantie par une créance prioritaire sur la totalité des biens actuels et futurs de la MDSC. Aux 31 mars 2025 et 2024, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité.
- b) La MDSC dispose d'une marge de crédit-bail renouvelable non garantie sous la forme d'un contrat de location de 1 000 000 \$ (1 000 000 \$ en 2024). Aux 31 mars 2025 et 2024, aucun montant n'avait été prélevé sur cette marge de crédit.

13. Engagements

Contrats de location simple

Dans le cours normal des activités, la MDSC prend divers engagements opérationnels sous la forme de location d'équipement et de locaux. Les futurs paiements de loyers minimaux annuels se présentent comme suit :

	Équipement	Locaux	Total
2026	127 117 \$	3 192 450 \$	3 319 567 \$
2027	87 396	1 895 664	1 983 060
2028	26 266	1 631 970	1 658 236
2029	2 100	1 087 460	1 089 560
2030	–	749 399	749 399
Par la suite	–	922 884	922 884
	242 879 \$	9 479 827 \$	9 722 706 \$

14. Régime de retraite

La MDSC offre des prestations de retraite à la quasi-totalité de ses employés permanents par l'intermédiaire d'un régime à cotisations définies. Les employés permanents participants et la MDSC doivent verser des cotisations obligatoires selon les taux de cotisation établis. Pour l'exercice clos le 31 mars 2025, la charge au titre des cotisations au régime de retraite de la MDSC s'est chiffrée à 2 285 437 \$ (2 102 199 \$ en 2024).

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

15. Immobilisation incorporelle

Au cours de l'exercice 2024, la MDSC a comptabilisé une dépréciation de 1 413 751 \$ en lien avec une marque de commerce acquise. La direction a évalué la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle car les événements et circonstances indiquaient que sa valeur comptable était supérieure à sa juste valeur. Cette dépréciation a été prise en compte dans l'état consolidé des résultats en tant que perte de valeur des immobilisations incorporelles.

16. Programme d'adaptation des habitations et des véhicules de l'Ontario

Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité exige la présentation des informations financières suivantes au titre du Programme d'adaptation des habitations et des véhicules de l'Ontario. Les produits sont inclus dans les produits provenant des subventions gouvernementales, et les charges sont incluses dans les charges liées aux Services de soutien communautaire dans l'état consolidé des résultats, comme suit :

	2025	2024
Produits	15 638 711 \$	15 628 135 \$
Charges		
Prestation des programmes	1 885 977	1 808 127
Adaptation d'habitations et de véhicules	13 752 734	13 820 008
	15 638 711	15 628 135
Excédent des produits par rapport aux charges	– \$	– \$

Le montant ci-dessus de 15 638 711 \$ (15 628 135 \$ en 2024) au titre des charges comprend un montant de 187 537 \$ (187 501 \$ en 2024) lié à l'administration du programme.

LA MARCHÉ DES DIX SOUS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

17. Opérations non monétaires

Au cours de l'exercice 2024, la MDSC a échangé des immobilisations avec une partie indépendante. Les actifs reçus ont été comptabilisés à leur juste valeur marchande dans les états financiers consolidés de la MDSC en se fondant sur une évaluation indépendante. Au cours de l'exercice 2024, la MDSC a comptabilisé un profit de 14 996 566 \$ dans l'état consolidé des résultats, qui représente la différence entre le coût des actifs cédés de 1 860 000 \$ et la juste valeur marchande des actifs reçus de 16 856 566 \$.

18. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation de l'état des résultats adoptée pour l'exercice à l'étude.